

### Equipe organisatrice

- Facultés de Médecine d'Aix, Marseille II, Bordeaux II, Grenoble I, Lille II, Lyon I, Montpellier I, Nancy I, Paris V, VI, Rennes I, Strasbourg I.
- Coordonnateur local pour Reims : Pr J. MOTTE

### Objectifs

■ Dispenser et valider les connaissances théoriques et pratiques nécessaires aux diagnostics des syndromes épileptiques, aux traitements des malades atteints de ces affections, à la compréhension de l'affection et à la mise en oeuvre d'activités spécifiques de recherche.

### Durée et organisation

La durée de ce diplôme est de un an.

L'enseignement comprend un tronc commun obligatoire et 4 disciplines optionnelles. Un candidat ne peut obtenir son diplôme que s'il a satisfait aux obligations du tronc commun et à celles d'au moins deux disciplines optionnelles.

Le tronc commun comporte un enseignement théorique consacré à l'épilepsie de l'enfant, l'épilepsie de l'adulte et l'électroencéphalographie.

Cet enseignement est dispensé sous la forme d'un séminaire de 5 jours, de 2 sessions d'immersion de 3 à 5 jours chacune, d'une participation à différentes journées d'études d'enseignement et de recherche placées sous l'égide du parrainage de la ligue française contre l'épilepsie, d'un stage pratique d'une durée cumulée de trois mois sur deux ans effectué dans deux structures (minimum) ou plus agréées par le collège pédagogique national, sous la responsabilité d'un maître de stage et de la rédaction d'un mémoire.

### Les 4 disciplines optionnelles sont :

- épileptologie fondamentale (génétique, épidémiologie, recherche expérimentale, étude physiopathologique)
- investigation des épilepsies
- pharmacologie clinique
- psychopathologie et aspects médico-sociaux de l'épilepsie.

Cet enseignement est dispensé sous la forme de séminaires de 5 jours.

### Conditions d'inscription

Le nombre d'inscrits est actuellement limité à 40. L'inscription est précédée d'une pré-inscription demandée devant le collège pédagogique national. Cette pré-inscription est subordonnée à la possibilité d'effectuer un stage pratique et à la présentation d'un dossier montrant l'intérêt manifeste pour l'épileptologie.

### Sont admis à s'inscrire :

- les neurologues et aux étudiants ayant fait acte d'inscription en neurologie dans le cadre du D.E.S de spécialité (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année de D.E.S),
- les pédiatres et aux psychiatres,
- les neurochirurgiens,
- les étudiants de D.E.A de neurosciences ou docteurs et post-doctorants,
- les médecins étrangers à équivalence de diplôme.

Il reste ouvert à d'autres personnes concernées par l'épilepsie clinique et/ou fondamentale après acceptation de leur candidature par le collège pédagogique national.

### Droits d'inscription hors droits universitaires :

244 euros.

655,50 euros si ce D.I.U est préparé dans le cadre d'une convention de formation permanente.

### Evaluation des connaissances

#### Les connaissances sont évaluées :

- par un examen écrit national se déroulant en un lieu unique comportant deux épreuves de une heure portant sur les matières du tronc commun et une épreuve de une heure pour chaque discipline optionnelle,
- par un examen oral national se déroulant en un lieu unique.

Le collège pédagogique national assure l'organisation des examens.

Pour être déclarés admis les candidats doivent avoir obtenu la moitié du maximum des points. Une note inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.

### Renseignements

**Secrétariat du Professeur J. MOTTE**

tél. 03.26.78.78.99 - fax 03.26.78.40.18